



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dès le départ, le SNUipp FSU Mayotte avait attiré l'attention de ses camarades sur le calendrier et le contexte local qui ne sont pas favorables à un mouvement de grève dure avec des actions fortes et inscrites dans la durée à Mayotte.

Chacun devrait alors assumer ses responsabilités. Rejeter sur les autres les raisons de leur échec n'a jamais été une solution, bien au contraire : ils auraient dû prendre en compte notre position et notre analyse de départ (fruit des remontées du terrain) ...

En dépit de cette position, le SNUipp FSU Mayotte a toujours relayé localement les appels nationaux. Nous relayons donc naturellement celui du jeudi 12 décembre, tout en laissant aux collègues la liberté sur la forme de leurs actions. Pour rappel, le préavis de grève du SNUipp-FSU couvre tous les collègues jusqu'au mois de février 2020.

D'ores et déjà, il faudrait que les camarades et les collègues du 1er degré se préparent et s'organisent pour le mois de janvier 2020. Les annonces gouvernementales de ce jour ne seront probablement pas suffisantes pour démobiliser les grévistes.

Le gouvernement ne semble toujours pas envisager le retrait de son projet. D'autant plus que la retraite ainsi que l'ancienneté générale des anciens fonctionnaires de la CDM n'ont pas encore été réellement abordées et la situation des précaires qui cotisent à la CSSM n'a toujours pas été traitée.

Mamoudzou, le 11 décembre 2019